

Ensemble témoignons

MARS 2024

n° 52

ENTRE ROUBION ET JABRON

Sommaire :

* Page de garde	1
* Editorial - Vœux du Président de la FPF	2
* Le Mot du Pasteur	3
* Vous avez dit « Fraternité ? »	4
* Notre devise nationale : Liberté, Egalité, Fraternité	5
* Rencontres avec....	6, 7 et 8
* Bibliographie	8
* Le temple de Gougne à Poët-Laval - Dans nos familles	9
* Page « Jeunesse » et « Merci... Monique »	10
* Les activités du C.P. et Les Finances	11
* Les cultes - Evènements à venir - Coordonnées de l'EPUERJ	12

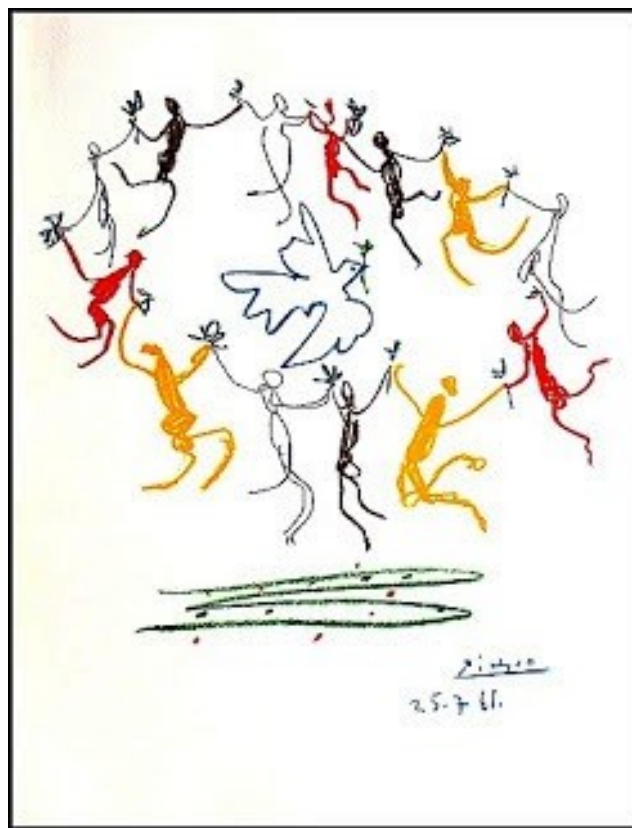


Tableau de Picasso : la Fraternité

La fraternité (1)

Éditorial

Vœux 2024 du Président de la
Fédération Protestante de France (extraits)

FRATERNITE (S)

Sommes-nous assez fraternels dans nos vies tant privées que sociales ? Nous posons nous la question à propos de notre manière « d'être en fraternité » ?

Nous verrons à la lecture du n° 52 d'Ensemble Témoignons qu'il existe mille et une façons de se représenter cette valeur inscrite au fronton de nos édifices Républicains.

Elle peut être collective concernant un groupe de personnes lié par un même objectif, voire un même idéal : dans ce contexte un minimum d'empathie semble devoir être mise en œuvre. L'amitié comporte une dimension affective nourrie par des affinités partagées entre deux personnes qui se choisissent à partir d'une attirance réciproque.

Partageons les réflexions des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro.

Nous sommes accueillis par les mots du Président de la Fédération Protestante de France : « **Que toujours l'esprit de la fraternité l'emporte sur l'indifférence et la haine** ».

Puis notre pasteur Rabbi Ikola Mongu nous invite à réfléchir sur un aspect important de l'attitude de Jésus alors qu'il révèle, d'abord aux femmes, la nouvelle de sa résurrection. On pense alors à la place des femmes en ces temps là. Puis est affirmée la notion de fraternité comme constitutive de vie d'Eglise. Le choix des mots de Rabbi au sujet de Jésus touchent notre sensibilité lorsqu'il parle de tact ou de tendresse.

La participation toujours lumineuse de Charles-Daniel Maire nous conduit dans différents univers culturels avec l'Afrique et spirituels avec des exemples de textes bibliques portant sur l'accueil inconditionnel de l'étranger.

Ensuite la parole est à Robert Léopold qui nous retrace l'historique de la notion de fraternité dans notre devise nationale de 1790 à nos jours avec l'évocation des réserves que sous-tend la récente loi Immigration.

A l'approche de l'**Assemblée Générale du 14 avril 2024** nous avons souhaité mettre en lumière le travail accompli par les membres sortants du Conseil Presbytéral (Charlette LAMANDE, Françoise PENEVEYRE et René MOURIER) en recueillant leurs précieux témoignages relatifs à une expérience de fraternité mise en acte dans la durée et l'exigence : qu'ils en soient remerciés.

Une note de fraîcheur nous est offerte par Yoann et Coralie Deguilhaume qui s'investissent auprès des jeunes sans compter tant avec les adolescents que les plus jeunes, pour l'éveil à la foi.

Vous retrouverez vos rubriques habituelles : Bibliographie, Dans nos familles et les Activités du Conseil Presbytéral conformément aux demandes de lecteurs qui souhaitent suivre la vie de cet organe représentatif des paroissiens.

Bonne lecture dans l'esprit fraternel, universel, qui nous unit frères et sœurs en humanité, croyants ou pas.

Nicole PIOLET

PROTESTANTISME

Fraternité, dialogue, plaidoyer... Les priorités de la FPF pour 2024 P. 2-3

Ces priorités définies pour 2024 par la FPF sont reprises dès l'introduction des vœux de Christian KRIEGER : « **Que toujours l'esprit de la fraternité l'emporte sur l'indifférence et la haine. Que la paix et l'espérance maintiennent ouvert et lumineux l'horizon vers lequel vous marchez.** »

Le premier chapitre de l'intervention s'intitule : « **Prenons soin les uns des autres** » avec ce développement : « **Plus que jamais, il nous faut prendre soin les uns des autres, travailler notre attention à l'autre, développer une culture de la sollicitude. La République promet à ses citoyens la liberté, l'égalité et la fraternité. De ces trois promesses, la fraternité est la seule qui a besoin de l'engagement de tous, de la contribution de chaque citoyen.** »

Est faite ensuite une allusion à la loi immigration : « S'agissant de la loi immigration (...) dans sa séance du 8 et 9 décembre, le Conseil de la fédération s'est exprimé à propos de cette loi : « **La Fédération protestante de France est convaincue qu'une autre politique en matière migratoire est possible et nécessaire, une politique fondée sur l'accueil et la solidarité, sur le respect des droits et de la dignité des personnes. Elle forme le vœu que la représentation nationale saisisse l'occasion d'illustrer, par ses débats comme par son vote, la Fraternité inscrite dans la devise de la République et aux frontons de ses bâtiments publics.** » .

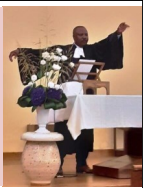
Et notre Président conclut par ces mots : « **Renouvelant pour chacune et chacun mes vœux de paix et d'espérance pour l'année 2024, je vous laisse porter haut cette parole de l'apôtre Paul : Prenez soin les uns des autres !** » (1 Corinthien 12,20-27).

Mot du pasteur



**Allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée :
c'est là qu'ils me verront »**

Évangile Matthieu 28, 8-15



C'est la parole que le ressuscité adresse aux femmes au matin de Pâques ! Comme toujours, Jésus innove. Il prend une liberté qui était bien rare dans l'Ancien Testament : il confie à des femmes la mission d'annoncer à ses disciples d'aller l'attendre en Galilée où ils le verront ressuscité. Dans cette fin de l'Evangile de Matthieu, on ne nous précise pas la première réaction des disciples à cette annonce par les femmes qui ont vu le Seigneur et qui lui ont même saisi les pieds, preuve qu'il est bien ressuscité avec son corps. Mais en Luc 24 1-12, l'évangéliste nous rapporte : "Mais ces propos leur semblèrent délirants, et ils ne les croyaient pas."

Jésus savait bien le risque qu'il prenait en confiant pareille mission d'annonce à des femmes, mais il l'a fait. S'il était parfaitement conscient du fait que bien souvent, les femmes ont du mal à être crues par les hommes, surtout en matière de foi, il a néanmoins choisi de leur révéler à elles le mystère de sa résurrection.

Dans le Nouveau Testament, la fraternité apparaît comme constitutive de l'Eglise. Les deux seules fois où l'on trouve le mot "fraternité" (**en grec, adelphotès**), c'est dans la première épître de Pierre. Et il y est employé comme synonyme d'Eglise. Afin de suivre le Christ, la communauté chrétienne doit avant tout être fraternelle.

Être disciple, c'est devenir frère et sœur, jusqu'à être « *unis les uns aux autres par l'affection fraternelle* », selon l'apôtre Paul (Romains 12, 10). Cette optique s'appuie sur la pratique de Jésus qui nomme « *frères* » ceux qui le suivent. Sans toutefois les nier, Jésus relativise les liens familiaux afin de privilégier la relation fraternelle avec ceux qui le suivent. Une relation établie par la foi. Nous sommes ainsi frères par la foi, par l'adhésion à une parole commune.

La dernière pensée de Christ, avant de s'engager dans le chemin conduisant à Golgotha, concernait "les siens" selon Jean 13. 1. De même, quand il est ressuscité des profondeurs de la mort, sa première pensée a été pour eux. Avec quelle grâce il les a cherchés, avec quelle tendresse il s'est révélé à eux, avec quel tact incomparable il a agi avec eux, selon l'état de chacun, jusqu'à ce qu'ils soient préparés à le voir et à l'entendre dire ce qui remplissait son cœur.

Quel cœur pourrait méditer sur ce qui s'est passé ce jour de la résurrection sans être profondément ému ? Jésus n'a pas justifié son caractère devant ceux qui l'avaient terni, ni exercé de représailles sur ses ennemis, ni prouvé à Israël qu'il était leur Messie ; tout cela, il aurait pu le faire, mais il ne l'a pas fait. Il a recherché la compagnie de ceux qu'il aimait pour

qu'ils puissent apprendre de sa propre bouche la nouvelle relation et la joie dans lesquelles il les introduisait, une relation et une joie que jusqu'alors lui seul avait connues. C'était le moment qu'il avait tant désiré, mais maintenant enfin, il était libre pour partager avec eux sa plus grande joie, et les unir à lui dans sa place tellement bénie. Il pouvait faire cela, car ils étaient désormais ses frères ; son Père était leur Père, et son Dieu était leur Dieu.

Cette joie et ce lieu béni sont aussi les nôtres : "J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de la congrégation" (Psaume 22. 22).

Frères et sœurs, voyez comment il nous nomme ! Rien d'autre ne pourrait satisfaire son amour. Sommes-nous assez conscients de cela ? Nous serons ses frères ses sœurs quand il partagera la gloire à venir avec ceux qu'il aime, avec vous et moi !

Qu'il nous accorde la grâce de ne pas manquer, par indifférence, d'égards pour cet amour — cet amour qui donne, non pas comme le monde donne, mais qui partage tout ce qu'il possède avec ses bien-aimés cohéritiers.

Joyeuses fêtes de Pâques !

Rabbi IKOLA MONGU

Vous avez dit Fraternité ?

Tout le monde comprend le mot et peut adhérer à son sens commun. Or, cette belle expression peut renvoyer à des réalités diverses, voire très différentes selon la culture ou le contexte politique et social dans laquelle elle s'inscrit. Ne pouvant m'arrêter sur ces nombreux contextes, je me contenterai de quelques remarques.

Particularités de la fraternité

La première concerne l'essence de la fraternité : on choisit ses amis, on tisse des relations plus ou moins étroites avec ses voisins et ses collègues de travail, mais *on ne choisit pas ses sœurs ou ses frères !* On a beau rompre les relations avec eux en ne leur adressant plus la parole, ils n'en demeurent pas moins des frères et des sœurs. Notaires et autres hommes de loi nous le rappellent le cas échéant. Il convient donc d'évoquer ce lien avec circonspection. D'autres expressions comme solidarité ou humanité sont souvent mieux adaptées aux relations humaines dont on veut parler.

Deuxième remarque : nos années d'Afrique nous ont fait découvrir un sens bien plus profond que le nôtre. Les traditions africaines placent la fraternité au sommet de l'échelle des relations sociales, juste après la relation filiale. « *Ce qui est à moi est à mon frère et ce qui appartient à mon frère est à moi* ». Ainsi je peux puiser dans ses affaires sans lui demander la permission et réciproquement. Si tout semblait bien se passer au village, la nature humaine étant ce qu'elle est, cette coutume donne actuellement lieu à bien des abus, surtout dans le contexte urbain.

Cette belle coutume a son revers : ceux qui ne font pas partie du clan ou de l'ethnie, ceux à qui on ne reconnaît pas un ancêtre commun peuvent être exclus. C'est le tribalisme. Il est en voie de disparition en Occident, mais encore très prégnant dans la plupart des peuples subsahariens. L'islam et la chrétienté ont souvent

eu raison du tribalisme, mais si les liens religieux se sont substitués aux liens tribaux pour le meilleur, ils le sont aussi pour le pire. Voici deux exemples :

◆ Mon collègue africain voyage avec une missionnaire blanche. Il s'arrête pour acheter des oranges. De la voiture, il veille sur la transaction et s'insurge quand il constate que la vendeuse exige un prix beaucoup trop élevé. S'ensuit un dialogue plein de sens :

- *Tu es mon frère, tu dois me soutenir contre cette femme blanche !*
 - *Cette femme est ma sœur je dois veiller sur elle !*
 - *Comment peut-elle être ta sœur, toi tu es noir et elle, blanche ?*
 - *C'est que nous avons le même père, mais pas la même mère...*

◆ Les relations de fraternité ne sont pas toujours aussi édifiantes ! Abordant la question délicate du mariage entre ressortissants de continents différents, un de mes frères africains a fait la remarque suivante : « *Vous les missionnaires, vous voulez bien être nos frères, mais vous ne voulez pas être nos beaux-frères !* » Cette remarque met en relief les distorsions de sens que peut subir la notion de fraternité si bien attestée dans la Bible et si importante en Afrique pour s'adapter aux contextes interculturels dans lesquels elle doit s'exprimer.

Qu'en dit la Bible ?

Les textes bibliques mettent bien en relief la nature du lien fraternel comme conséquence obligée de la révélation du Dieu Père. Mais pour

les Hébreux comme pour les peuples qui les entourent, la fraternité est un lien exclusif. Cependant, le peuple de Dieu est exhorté à l'accueil de l'étranger en lui rappelant que lui aussi a été étranger en Égypte (*Lévitique 19.34*). Au temps des apôtres, la question était plus simple qu'aujourd'hui : tous ceux qui confessaient le Christ mort et ressuscité étaient frères et sœurs. Paul désigne les autres comme « ceux du dehors » (*1 Corinthiens 5.13 ; Colossiens 4.5*). De nos jours, c'est plus compliqué.

D'abord, nous vivons dans une société qui a intégré de nombreuses valeurs chrétiennes. Il arrive même que « ceux du dehors » aient un comportement plus respectueux des valeurs chrétiennes que des chrétiens pratiquants.

Ensuite, des barrières se sont dressées entre diverses traditions, ainsi catholiques, pentecôtistes, orthodoxes, baptistes et autres réformés doivent faire des efforts pour se considérer comme des frères.

Enfin, pour la Bible, « ceux du dehors » ne sont pas exclus de l'amour fraternel car ils sont frères en humanité (*Actes 17/26*). Les seuls exclus sont ceux qui se prétendent frères, mais dont les actes démentent leurs prétentions (*1 Corinthiens 5.11*). Mais cette exclusion n'a rien de définitif, son but est pédagogique : ramener le frère dans la communauté (*1 Corinthiens 5.5*).

Charles-Daniel Maire

Notre devise nationale : Liberté, Égalité, Fraternité



Sur le fronton de nos mairies figure la devise de la République Française : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Depuis 2013 elle est aussi visible à l'entrée des écoles.

Comment est née cette devise ? Quelle a été son évolution ? Quelle place tient effectivement la FRATERNITÉ dans les lois ?

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (août 1789) définit la liberté par « *Tout ce qui ne nuit pas à autrui* » et l'égalité par « *Les hommes naissent libres et égaux en droits* ». Ce n'est qu'en décembre 1790, sous la plume du député Robespierre, qu'apparaît la notion de **Fraternité**. Il suggère que soit inscrit sur les tenues militaires des officiers et sur le drapeau national : « *Liberté, Égalité, Fraternité* » mais ce souhait... ne sera pas exaucé !

En 1793, dans la période trouble dite de « La terreur », Jean-Nicolas PACHE, maire de Paris, complète ce triptyque en ordonnant d'inscrire sur la façade de tous les bâtiments publics parisiens une formule radicale : « *Unité, Indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort* » !



L'empire napoléonien relèguera cette devise dans l'ombre avec d'ailleurs,

de nombreux autres symboles républicains.

Ce n'est qu'à la proclamation de la brève II^{ème} république (1848-1851) que la formule « *Liberté, Égalité, Fraternité* » devient la devise de la République Française, non sans débat : certains préconisant que le mot « *Fraternité* » soit placé entre « *Liberté* » et « *Égalité* » pendant que d'autres militent pour sa suppression (en lui reprochant une connotation trop religieuse !) au profit du mot « *Solidarité* ». C'est ainsi qu'est née notre devise républicaine dans la constitution de 1848 qui définit la « *Fraternité* » par : « *Les citoyens doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres* ».

Remise en cause sous le régime de Vichy au profit de « *Travail, Famille, Patrie* » la devise française devient un vocabulaire de résistance dans la voix du Général De Gaulle : « *Les mots Liberté, Égalité, Fraternité affirment notre volonté de demeurer fidèles aux principes démocratiques* ». Les constitutions des Républiques suivantes en reprenant cette devise affirment que notre République est DEMOCRATIQUE, UNE et INDIVISIBLE, LAÏQUE et SOCIALE.

Le Philosophe Paul THIBAUD écrit : « *Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité relève d'une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui.* » Il s'agit donc d'un concept moral entre individus pour un monde meilleur qui concerne tant les Français que les Étrangers dès lors qu'il s'agit d'assurer la liberté et l'égalité.

Le loi « Immigration », votée en décembre 2023 et promulguée en janvier 2024, donne un bon cas d'école du risque de remise en cause de la notion de « **Fraternité** ».

Sans entrer dans les méandres de la procédure du vote de cette loi notons que le projet initial se voulait « *être un compromis entre un contrôle accru de l'immigration et une meilleure intégration* ». Si la notion de « *fraternité* » était déjà mise à mal c'était sans compter sur les « *jeux* » politiciens, les compromissions, les surenchères, les visées électoralistes qui vont faire accoucher au final d'un texte durci par l'ajout d'articles instaurant des quotas de migrants, la suppression de l'Aide Médicale d'Etat, le conditionnement des aides sociales à une durée de présence en France d'au moins 5 ans, le durcissement du titre de séjour pour les étudiants étrangers, l'exclusion des sans-papiers à l'hébergement d'urgence, etc. : **à travers ces exemples la notion de « Fraternité » était sérieusement remise en cause.**

Fort heureusement notre constitution est dotée de garde-fous (dont le Conseil Constitutionnel) à qui les parlementaires peuvent soumettre tout article de loi qui leur semble non conforme à la constitution.

Au final ce sont 35 articles sur 86 qui ont été rejetés. Trente deux qui n'ont pas été examinés parce que sans lien avec le projet initial et trois qui ont été censurés parce que non constitutionnels : les quotas de migrants, le conditionnement des aides sociales à 5 années de présence, le durcissement des conditions d'accès à la nationalité française et des conditions de regroupement familial.

OUF ! Nous pouvons à nouveau être fiers du mot FRATERNITÉ inscrit dans notre devise nationale !



RENCONTRES avec...

Lors de l'Assemblée Générale de mars dernier, trois personnalités du Conseil Presbytéral ont fait valoir leurs droits à... la retraite. Ce sont (par ordre alphabétique) : **Charlette LAMANDE, René MOURIER, et Françoise PENEVEYRE.**

Le Comité de Rédaction a souhaité leur rendre hommage à travers des rencontres qui ont été conduites par **Christiane et Robert LEOPOLD.** Que ces trois serviteurs de la paroisse soient chaleureusement remerciés pour la durée, l'énergie et les compétences qu'ils ont mises au service de l'Église Protestante Unie entre Roubion et Jabron.

René MOURIER



René, tu es trop connu des lecteurs d'ET pour que je te demande de te présenter. Cependant, comment, avec Geneviève, êtes-vous arrivés à Dieulefit ?

A l'heure de la retraite nous habitons en région lyonnaise. Geneviève connaissait bien la région pour avoir passé ses vacances chez sa tante à Teyssières. Moi, je suis originaire de Nyons avec des attaches familiales dieulefitoises. C'est ainsi qu'en 2014 nous nous sommes installés à Dieulefit !

Et... rapidement vous intégrez la paroisse de Dieulefit ?

A St Genis Laval j'étais membre du conseil de parents d'élèves de l'école Steiner (école dont le pivot central est le Christ) qu'ont fréquentée nos filles. Ce rôle m'avait plu. A notre arrivée, Bernard croissant nous a fait connaître une activité lancée par les Pasteurs Arnoux : les « 3 en 1 ». Ces soirées combinent prière, réflexion et convivialité. Au bout d'un mois nous avons rencontré une quarantaine de personnes et nous nous sentions accueillis.

Ce qui va jusqu'à déboucher sur ton entrée au Conseil Presbytéral ?

En effet, c'est en 2016 que je suis élu au Conseil Presbytéral alors présidé par Florence BUIS avec la fonction de secrétaire-archiviste.

Sacré titre : que se cache-t-il derrière ce vocabulaire ?

De fait en entrant au Conseil Presbytéral chacun apporte ses compétences et les adapte aux besoins du groupe.

Le secrétaire a beaucoup de charges dont celle de rédiger les comptes rendus des séances qui étaient en fait établis... par une autre personne (un (e) secrétaire-adjoint(e)). Alors, je me suis rapidement centré dans la diffusion de toutes les informations. Compte Rendu bien sûr, mais aussi cultes, agendas, festivités, vie protestante régionale voire nationale, le carnet des bonnes et mauvaises nouvelles, etc.) tant auprès des élus que des paroissiens, de la presse que des institutions.

Avec le temps j'ai pris en charge des aspects techniques : impressions de documents, envois de courriers, mise en place de la vidéo projection et de la sonorisation à la Maison Fraternelle.

Et l'archivage dans tout ça ?

Je vais être franc : beaucoup reste à faire !!!

Tu as fait deux mandats (NDLR : 2016-2020 puis 2020-2024) et tu vas accompagner ton successeur jusqu'en juillet 2024. Que retiens-tu de ces huit années passées comme conseiller presbytéral ?

D'abord qu'il y a un excellent climat au sein du Conseil Presbytéral même si nous avons connu une forte turbulence lors de mon premier mandat : ainsi va la vie d'un groupe... Ensuite j'ai fait de belles rencontres et lié des amitiés.

Le point négatif ce sont les contingences matérielles qui « mangent » notre temps et notre énergie !

A quoi fais-tu allusion ?

A des aspects très matériels : l'entretien des bâtiments, la course pour trouver des ressources financières tellement indispensables à la vie de notre communauté protestante, le

ménage des locaux, avec la Maison Fraternelle c'est la signature des conventions de location ou de prêt qui nécessite état des lieux avant et après, etc. et c'est épuisant physiquement et nerveusement !

D'autant que tout ceci se fait au détriment de problématiques de fond comme la catéchèse, l'accompagnement de la jeunesse, les animations, les liens avec le Pasteur, l'accueil de nouveaux arrivants...

Que t'a apporté ton engagement au sein du CP ?

Tout cet investissement a une contrepartie positive tant pour mon épouse que moi-même : notre intégration dans la paroisse et dans la commune.

Quel sera ton meilleur souvenir ?

RM. Sans hésitation, la construction de la Maison Fraternelle qui a été un travail d'équipe remarquable !

Sur quoi t'es-tu appuyé pour trouver toute cette énergie ?

Avec mon temps libre j'ai pu m'engager dans la vie de la paroisse et m'appuyer sur les « 3EN1 » avec la prière qui est un acte fédérateur qui crée du lien et donne du sens.

René, merci de m'avoir reçu et je te laisse le mot de la fin...

(NDLR : après un temps de réflexion)

Des paroisses se regroupent (nous n'y avons pas échappé) ce qui peut être perçu comme une baisse de la Foi. Cependant je constate que la spiritualité n'a jamais été aussi forte. Dans notre société en perpétuel mouvement, et avec l'apport des réseaux sociaux, l'être humain a encore plus besoin de spiritualité pour donner un sens à sa vie et ceci peut prendre des formes nouvelles : yoga, méditation, quête de soi, etc.

Une piste à travailler pour demain ?

RENCONTRES avec... (suite)

Françoise PENEVEYRE



Comment a débuté ton engagement dans le Conseil Presbytéral ?

Après avoir quitté la paroisse de Beauvais (Oise) je suis arrivée en 1976 au Pays de Bourdeaux et je

me suis tout de suite sentie bien dans cette région du protestantisme ! Je m'occupais de la partie administrative de notre entreprise familiale et en 1979 j'ai été sollicitée pour prendre la trésorerie du Conseil Presbytéral de Bourdeaux.

Quelle était alors la vie de ce Conseil Presbytéral ?

A cette époque les assemblées générales de l'association paroissiale réunissaient plus de quatre-vingts personnes et lors de mes présentations des comptes j'étais encore intimidée et j'avais le trac ! L'idée était d'avoir, au sein du Conseil Presbytéral, une voire deux personnes de chacune des communes concernées : Bézaudun-sur-Bine, Bourdeaux, Bouvières, Crupies, Féline sur Rimandoule, Francillon, Saou, Les Tonils et Truinass. Néanmoins le Conseil Presbytéral était composé de 12 membres avec le pasteur CASTELNAU et différents présidents notamment Renée-France LAURIE ou Michel RODET. Au décès de ce dernier, j'ai assuré l'intérim de la présidence du conseil Presbytéral. Puis Jean-Pierre TRESSERE a été élu sur ce poste et j'ai alors repris ma place de trésorière jusqu'à la fusion des trois paroisses qui a donné naissance à l'actuelle EPUERJ où j'ai continué à titre de trésorière-adjointe avec Charlette LAMANDE auprès de Catherine CADIER puis de David HALL soit au total un bail de 45 ans de 1979 à 2024 !!! J'ajoute que j'ai aussi été déléguée au Consistoire et au Synode Régional avec des rencontres très enrichissantes.

Quel est ton avis sur cette fusion ?

Pour moi la fusion a eu beaucoup de

positif surtout avec la diminution de nos forces vives à Bourdeaux, et même si chaque paroisse y a perdu son identité la fusion a beaucoup apporté à l'ensemble de la nouvelle paroisse notamment en terme de gestion.

De ces trente années passées à des postes importants, quels souvenirs spécifiques conserves-tu ?

Plus que des souvenirs ce sont des remerciements que je souhaite exprimer. En effet, à la naissance de mon fils, né prématuré, j'ai dû lui consacrer beaucoup de temps. Aussi, je tiens à rendre hommage à Annette MERZEAU, à Willy PASQUET, et plus tard à Charlette LAMANDE et à David TRESSERE qui m'ont aidée dans la comptabilité et dans l'arrêté annuel des comptes avant la validation du... Réviseur !

Quels sont tes meilleurs souvenirs d'élue ?

C'est la fraternité des diverses équipes du conseil qui m'a le plus marquée. Je me souviens d'un week-end détente avec le Pasteur Gérard DUGELET puis d'une grande rencontre organisée par le Pasteur Christian BLANCHARD, dans son jardin, avec les élus et leurs conjoints et d'un week-end travail/détente très fraternel à Damian avec Sonia et Alain Arnoux.

Comment vois-tu l'avenir de la pratique religieuse ?

Certes notre religion est marquée par d'importantes évolutions mais je pense que l'évangélisation perd de sa force. Depuis au moins deux générations, la transmission ne s'est quasiment plus faite. Heureusement il reste un pilier de la Foi : la Prière !

Enfin, quel conseil donnerais-tu à un nouveau conseiller presbytéral ?

De mon expérience je retiens qu'un nouvel entrant doit d'abord écouter, questionner, s'imprégner avant d'envisager l'exercice d'une fonction précise. D'autant que dans le conseil actuel il y a beaucoup d'écoute et d'amitié.

Charlette LAMANDE



Charlette, tu quittes tes fonctions au sein du CP. Quand et dans quelles conditions y

es-tu entrée ?

Bénédicte CARMICHAËL, alors trésorière de Puy-St Martin/La Valdaine, m'a sollicitée pour intégrer le CP. J'ai accepté et travaillé dans une ambiance agréable sous la présidence de Christine ESTRANGIN que j'ai beaucoup appréciée et avec qui j'ai eu plaisir à travailler et... qui m'a beaucoup appris. La perspective de regroupement des paroisses nous a amenés à avoir des réunions de CP communes tant avec Dieulefit (présidée par Jean LIENHART puis Mireille SOUBEYRAN) qu'avec Bourdeaux. Dans les mandats suivants les trésoriers principaux ont été Cathy CADIER et David HALL. Cathy a géré les finances sous la présidence de Florence BUIS-PAGES pour la mise en place de la Maison Fraternelle... tâche on ne peut plus ardue ! Je termine mon dernier mandat en faisant, avec plaisir, équipe avec Véronique MAZEYRAT.

Y-a-t-il des spécificités à ces postes de trésorerie ?

NON et OUI ! NON car comme dans toutes associations il faut gérer les recettes et les dépenses et rechercher des financements (subventions, appel à dons...) pour permettre la réalisation des projets. La comptabilité est soumise au Réviseur aux Comptes selon les règles de l'EPUDF. OUI, parce que la presque totalité des recettes relèvent des collectes et des... offrandes des fidèles !

As-tu des souvenirs particuliers de ces 12 années ?

Oui, la dernière kermesse à Puy St Martin qui fut un moment de bravoure pour l'équipe de la Valdaine ! Nous avons cumulé la fête avec, après le culte, un repas de 120 personnes pour le départ d'Alain et Sonia ARNOUX !

RENCONTRES avec... (suite de la page 7 et fin)

Comment vois-tu l'avenir de la pratique religieuse ? (Après un temps d'hésitation)

Difficile de répondre à cette question !

Très jeune, j'ai appris de mes parents et grands-parents -avec qui nous vivions- le partage et l'accueil de l'autre et ma grand-mère disait qu'il fallait toujours avoir une assiette à table pour l'étranger.

Et dans ma jeunesse, j'ai travaillé au Centre d'accueil du Lazaret à Sète,

que dirigeait mon oncle, pasteur.

Le Lazaret recevait régulièrement des hôtes un peu cabossés par la vie et les événements ! Et ma tante qui trouvait que je n'étais pas assidue dans ma pratique religieuse me disait parfois : « *Tu es une véritable païenne !* »

Aujourd'hui, ce qui me semble important, c'est la concrétisation de l'écoute, de l'accueil et des échanges avec l'autre.

Merci Charlette de cet entretien

pour les lecteurs d'ET. Pour terminer cet entretien quels conseils donnerais-tu à un nouvel entrant au Conseil Presbytéral ?

Aucun, si ce n'est d'assurer au mieux la fonction pour laquelle il ou elle a accepté ce mandat, en sachant que c'est une aventure passionnante mais un tantinet **chronophage** !

Et dans tous les cas il faut savoir qu'il y a toujours des lendemains qui chantent !

BIBLIOGRAPHIE



Les passeurs de livres de Daraya de Delphine Minoui - Ed. Seuil

Face à la violence du régime de Bachar al-Assad, une quarantaine de jeunes révolutionnaires syriens a fait le pari insolite d'exhumer des milliers d'ouvrages ensevelis sous les ruines pour les rassembler dans une bibliothèque clandestine, calfeutrée dans un sous-sol de la ville. Leur résistance par les livres est une allégorie : celle du refus absolu de toute forme de domination politique ou religieuse.



La puissance des vaincus de Wally Lamb Ed. Belfond

La Puissance des vaincus explore l'extraordinaire complexité des liens qui unissent des frères jumeaux. Un roman à la fois cru et sensible, sombre et pourtant optimiste, qui parle de la faute et du rachat, d'amour et de pardon



L'écriture ou la vie de Jorge Semprun - Ed. Gallimard

Déporté à Buchenwald, Jorge Semprun retrouve Maurice Halbwachs son prof de la Sorbonne à l'agonie, il le prend dans ses bras et lui récite des poèmes, ces quelques lignes se réconcilient avec le genre humain.

De Mamou à La Bergerie de Robert LEOPOLD – Ed. Coolibri (*Récit d'un jeune migrant depuis son pays natal la Guinée à son accueil à... La Bégude de Mazenc*) **Contact : 06 73 58 49 57**



Alors que l'actualité nous plonge dans « la problématique du fait migratoire » avec même la perspective d'une loi de plus, ce livre est plus à l'ordre du jour que jamais. L'auteur fait voir le vécu du jeune, confronté malgré lui aux terribles réalités de ce qu'« être un migrant » veut dire, quand il se trouve « chez nous ». Jusqu'à ce qu'il arrive à Valence, il caressait l'espoir d'une prise en charge dans le cadre de l'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE. Elle lui sera... refusée !

« *Souleymane, originaire de la Guinée Conakry arrive au terme de son odyssée à La Bégude de Mazenc. Les aléas du voyage furent multiples, les dangers omniprésents et pourtant un fil d'Ariane invisible se tisse pour que cet enfant, puis cet ado et enfin ce jeune homme trouve la place qui semble l'attendre depuis toujours* »/ (Extrait de la préface de Joëlle Mottin). Remarquablement écrit par Robert Léopold sous forme de « réalité romancée », ce récit nous devient si proche, si vrai et si poignant, qu'on se surprend à accompagner Souleymane dans son aventure en se sentant bouleversé et portant un autre regard sur ce « fait migratoire » !

On ne termine pas la lecture de ce livre comme on l'a commencé. À lire, absolument

Evelyne MAIRE

Le temple de Gougne à POËT-LAVAL



Le temple de Gougne avant....

Le village de Poët-Laval a compté deux temples : celui bâti au cœur du « vieux » village et le temple implanté au quartier de Gougne.

Celui du « vieux » village a d'abord été la maison communale avant de devenir le temple protestant en 1622. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, ce temple a été l'un des trois temples français à échapper à la destruction par les forces armées de Louis XIV.

Par quel miracle a-t-il été sauvé ? La population a fait valoir qu'il s'agissait en fait de la maison communale (ce qui fut vrai à une certaine époque passée) !

Après l'Edit de Versailles de 1788 (dit Edit de la tolérance) signé par Louis XVI, ce temple a été réaffecté aux cultes en 1807 et ce ne sera qu'en 1935 qu'il sera définitivement dé-

saffecté en tant que lieu de culte (le bâtiment abrite aujourd'hui le Musée du Protestantisme).

Durant la première moitié du 19^{ème} siècle, les habitants du « vieux » village de Poët-laval descendent s'installer dans la vallée et tout naturellement la communauté protestante bâtit un nouveau temple dans le hameau de Gougne, aujourd'hui centre administratif (mairie), scolaire (écoles primaires et maternelles) et commercial du village de Poët-Laval.

Le temple de Gougne a été construit dans les années 1840 avec une inauguration datée de 1845. C'est le pasteur CUCHE (1779—1848) qui fut le promoteur de cet édifice ainsi que du temple de La Bégude de Mazenc.

Dans les années 1980, avec l'intégration de la paroisse du Poët-Laval à celle de Dieulefit, les cultes au temple de Gougne se raréfient avant d'être définitivement abandonnés.

La particularité architecturale du temple de Gougne est que la structure ne repose pas sur des fondations et c'est le... toit qui, en chapeautant les quatre murs, assure la stabilité de l'ensemble !

Dès lors que cette toiture donnera des signes d'affaissement c'est l'ensemble du bâti qui deviendra instable ce qui obligera le maire de Poët-Laval à prendre un arrêté de mise en péril.

Avant cela, la paroisse de Dieulefit avait recherché des financements pour assurer des travaux de réhabilitation, mais à l'évidence la facture était trop élevée !

En 2023, un investisseur privé a acheté le bâtiment au Musée du Protestantisme avant de le raser avec objectif de créer, sur le foncier ainsi libéré, une mini-crèche et des logements.

Le temple de Gougne n'est plus !



... et après !

Robert LEOPOLD

Dans nos familles

L'Evangile a été annoncé aux obsèques de :

- Colette WEHRLIN née LUTZIUS (maman de Martine FLEUR) – 91 ans
- Dany ROCHE – 86 ans – Bourdeaux
- René COURIOL – 101 ans- Dieulefit
- Marthe CUNY-DELACROIX – 82 ans – Bourdeaux
- Jean RABAUD – 85 ans – Dieulefit
- Lélia ARBO – 65 ans – St Gervais sur Roubion
- Maurice TARDIEU - Bourdeaux
- Clément MARCEL - 98 ans - Bourdeaux et son épouse Andrée MARCEL - 100 ans - Bourdeaux décédés ensemble le 5 février 2004
- André JOSSAUD - 90 ans - Saoû
- René JEAN - 88 ans - Dieulefit
- Raymond PELOUX - 60 ans - Dieulefit

PAGE « JEUNESSE »

Voici un écho des activités jeunes de notre paroisse !

Le groupe de jeunes KT s'est réuni le dimanche 4 février autour du thème de la fraternité. Alors place aux jeunes sans plus tarder.



Lise nous raconte cette journée : *« Au début on mange, on partage. Ensuite on fait des jeux. On a joué tous ensemble à l'Île Interdite. On a gagné en communiquant, en se donnant des astuces et en s'entraïdant. Ensuite on a fait une petite scène de théâtre d'un homme qui se fait attaquer par des brigands. Deux hommes passent mais ne veulent pas l'aider. Le troisième lui vient en aide. Jésus nous apprend à aider les autres même si on ne les connaît pas. »*

Deitrich nous donne sa définition de la Fraternité : **« Même si nous n'avons pas la même religion ou que nous ne croyons pas en Dieu nous pouvons quand même nous aider, si nous sommes dans le mal, si quelque chose de grave nous arrive,**

ou autre, nous restons quand même tous frères ! Alors, vive la Fraternité ! »

En même temps que le KT, l'éveil à la foi est proposé aux enfants de 4 à 10 ans. Nous avons raconté l'histoire de la création et appris combien Dieu a fait des choses bonnes pour nous ! Les enfants ont mimé chaque étape : de la séparation de la terre et de la mer, aux plantes et aux animaux pour arriver aux humains. Une petite chasse aux trésors leur a permis d'al-



ler courir tout autour de la maison fraternelle pour dénicher des merveilles de la création cachées (des fleurs et des oiseaux). Nous avons aussi joué au jeu des bonjours en mimant différentes façons de se saluer partout dans le monde : certaines les ont bien fait rigoler, comme les tibétains qui se tirent la langue ou les inuits qui se touchent

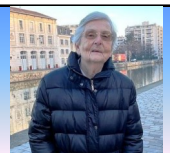
le nez ! Ces bonjours montrent nos différences de cultures dans le monde, et nous disent qu'on est pourtant tous frères et aimés de Dieu. Se dire bonjour, c'est se souhaiter un « bon jour », c'est se dire des belles choses pour commencer la rencontre à l'autre.

Pour finir, nous avons réalisé tous ensemble notre vision de la création et de sa beauté. A l'aide de papiers, ciseaux, feutres et gommettes, nous avons mis beaucoup de couleurs pour montrer la richesse du monde que nous a donné le Seigneur : à nous d'en prendre soin collectivement ! **« Dieu vit que tout ce qu'Il avait fait était une très bonne chose. »** (Genèse 1, 31)



Coralie et Yoann DEGUILHAUME

MERCI... MONIQUE !



Une page se tourne dans le livre de la vie de Monique Schlotterer.

Monique est partie, début janvier, vivre à Paris plus près de sa famille. Installés depuis plus de 25 ans à La Bégude de Mazenc, Patrick et Monique étaient très engagés dans la paroisse et ils s'étaient investis dans le fonctionnement du musée.

Monique était prédicatrice laïque, déléguée au DEFAP (Service protestant de mission), au Consistoire et chroniqueuse pour le journal Réveil et était une fidèle des Itinéraires spirituels chez Martine Baud.

Nous lui avons dit au revoir et l'avons entourée dans un moment fraternel et émouvant organisé par sa famille et nous lui souhaitons une installation heureuse dans sa nouvelle vie entourée de l'affection de sa famille et de l'amitié de ses amis parisiens.

Eliane BLANCHARD

Les Activités du Conseil Presbytéral

◆ Cette année verra la mise en œuvre du projet d'Eglise, impulsé par le Pasteur Rabbi, pour les quatre prochaines années. Il est décliné selon quatre thèmes réfléchis en assemblée tout au long de l'année 2023 dont la mise en œuvre fera appel à de nouveaux talents pour co-construire ensemble "La maison commune de Dieu" à l'aide de commissions coopérées et en lien avec les orientations globales de la Région.

◆ Le Conseil aborde aussi des questions matérielles en s'appuyant sur des commissions telle la commission acoustique. Ainsi, le projet d'améliorer le confort d'écoute du temple de

Dieulefit a fait l'objet d'une étude approfondie puis le Conseil Presbytéral a consulté plusieurs entreprises. Ensuite, pour répondre à une demande appuyée et répétée, la commission acoustique a été invitée à participer à divers essais correspondants à différentes installations. Après une présentation in-situ, un test s'est révélé positif et a été unanimement apprécié par les membres de cette commission. Le projet sera donc présenté lors de l'AG.

◆ L'entretien ménager des locaux est aussi un sujet de préoccupation. Un grand ménage (nettoyage et mise en ordre des quatre temples 2 fois par

an) s'impose ainsi que pour la sacristie, la salle Muston, la salle Pinet et la Maison fraternelle sachant que la mise en ordre et le nettoyage courants sont assurés par les personnes présentes avant et après chaque activité. Le Conseil Presbytéral a étudié les devis de plusieurs entreprises de nettoyage, pour un volume de 86 heures annuelles. Le détail sera exposé lors de l'AG.

◆ Le Pasteur et les conseillers presbytéraux accueillent les idées et propositions faites par les membres de l'église et sont à l'écoute de leurs besoins.

Françoise et Eliane

Les FINANCES

Et alors... les offrandes ? Vos trésorières vous remercient....

Grace à votre engagement auprès de la paroisse, votre Conseil Presbytéral a pu respecter ses engagements financiers. Nous vous en remercions vivement !

Nous espérons vous voir très nombreux à l'**Assemblée générale du 14 avril 2024**.

Pour 2024, nous souhaiterions être plus réguliers dans notre gestion, en particulier pour l'envoi de notre contribution à la Région, et avoir la trésorerie suffisante pour les autres dépenses prévues au budget. Ce qui implique que les offrandes soient –dans la mesure de vos possibilités– étalées sur l'année.

Le projet de sonorisation du temple de Dieulefit –avec appel à dons– vous sera précisé à l'AG.

Budget 2023 : si nous regardons les recettes et les dépenses initialement prévues, nous avons un déficit de 2 652.85 €. Si nous prenons en compte les recettes exceptionnelles (remboursement de frais notariés et subvention au titre de 2021) nous avons un excédent de 4 062.15 €. Toutes précisions et explications seront données à l'AG.

Nous vous sommes très reconnaissantes de l'effort que vous avez consenti. Vos dons utiles et précieux ont donné à notre Eglise les moyens nécessaires d'assurer sa gestion et sa mission.

Très fraternellement, vos trésorières : **Véronique et Charlette**



DATES à RETENIR

HORAIRES & LIEUX des CULTES et EVENEMENTS à venir

CULTES - Samedi 16 h et Dimanche 10 h 30		Evènements du mois d'AVRIL-MAI		
Dates	Temples de...	Dates	Lieux	Nature
AVRIL				
7	Dieulefit avec cène			
14	Maison Fraternelle avec repas partagé			
21	Dieulefit			
28	Puy St Martin avec cène			
MAI				
5	Dieulefit			
12	Bourdeaux			
19	Dieulefit			
Samedi 25	Puy St Martin			
26	Dieulefit			
JUIN				
Samedi 1er	Bourdeaux			
2	Dieulefit			
9	Dieulefit			
16	La Bégude de Mazenc			
23	Dieulefit			
30	Dieulefit			
		Jeu		
		di		
		04	Maison	Conférence du Savoir Partagé
		avril à	Fraternelle	temples, églises, ponts.
		16 h		Principes d'architecture -
				Michel DEBIDOUR
		Vendredi		
		12 avril et	Maison	Atelier "DANSE" avec
		Samedi 13	Fraternelle	GABRIELLE et Rabbi IKOLA
		avril à 10 h		Public : 8 à 17 ans
		Dimanche		
		14 avril à 10 h	Maison	Assemblée Générale de la
			Fraternelle	Paroisse EPUERJ
		Mercredi		
		1er mai à 18 h	Maison	Louons Dieu Ensemble :
			Fraternelle	musiques, chants et lectures
				de textes avec Coralie et
				Yoann DEGUILHAUME et
				Pierre TORDO

Eglise Protestante Unie Entre Roubion et Jabron

Sites de Bourdeaux — Dieulefit — Puy St Martin /La Valdaine

Conseil Presbytéral

✠ Pasteur

* Rabbi IKOLA MONGU—Tél 06 64 40 99 19 - Presbytère : M. F. 4, Chemin de la Croix du Lume-26220 DIEULEFIT

* Courriel : pasteurentreroubionetjabron@gmail.com

✠ Présidente : Christine REBOUL - Tél. 06 30 98 35 18 - Courriel : mazaltof@hotmail.fr

✠ Vice Présidente : Françoise COURBIS-ROUX - Tél. 06 47 75 59 69 (par SMS) - Courriel : franceroux@wanadoo.fr

✠ Trésorière : Véronique MAZEYRAT

✠ Trésorière-adjointe : Charlette LAMANDE - Courriel : charlettelamande@gmail.com - Tél. 06 71 58 80 87

✠ Secrétaire : René MOURIER - Tél 07 83 00 95 58 - Courriel : gr.mourier@free.fr

✠ Secrétaire - Archiviste : Eliane BLANCHARD—Tél. 06 76 63 97 75 - Courriel : blanchardeliane@orange.fr

✠ Conseillers Presbytéraux : Yoann DEGUILHAUME - Marc HENNECHART - Françoise PENEVEYRE - Claude RASPAIL

Association culturelle Eglise Protestante Unie Entre Roubion et Jabron

* CCP : 0216846A03 - LYON * Virements : FR77 2004 1010 0702 1684 6A03 882 PSSTFRPLYO

* Chèques : MERCI de libeller vos chèques à E P U entre Roubion et Jabron - en abrégé à E P U — E R J

* Répondeur téléphonique : 04 75 46 06 69

Equipe de rédaction d'Ensemble Témoignons : Rabbi IKOLA MONGU - Eliane BLANCHARD - Nicole PIOLET- Isabelle MOTTIN - Christiane LEOPOLD - Charles-Daniel MAIRE - Mise en page : Robert LEOPOLD

Maison Fraternelle : 4, Chemin de la Croix du Lume - 26220 Dieulefit

Mail pour échanges entre l'équipe de rédaction et les lecteurs d'E.T. : ens.temoi@orange.fr